

« Dire » les discriminations ethnoraciales à des chercheur·e·s « blanc·he·s »

Réflexions à partir d'une enquête qualitative auprès de jeunes racisé·e·s

Daniela Trucco, Alessandro Bergamaschi, Nathalie Pantaléon, Eve Saint-Germes

Émulations - Revue de sciences sociales, 2021, n° 42, « Race, Racismes, Racialisations. Enjeux conceptuels et méthodologiques, perspectives critiques ».

Article disponible à l'adresse suivante

https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/truccoetal

Pour citer cet article

Daniela Trucco et al, « "Dire" les discriminations ethnoraciales à des chercheur·e·s "blanc·he·s". Réflexions à partir d'une enquête qualitative auprès de jeunes racisé·e·s », *Émulations*, n° 42, Mise en ligne le 5 juin 2022.

DOI: 10.14428/emulations.042.06

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations

ISSN électronique: 1784-5734



« Dire » les discriminations ethnoraciales à des chercheur·e·s « blanc·he·s »

Réflexions à partir d'une enquête qualitative auprès de jeunes racisé·e·s

Daniela Trucco¹, Alessandro Bergamaschi², Nathalie Pantaléon³ et Eve Saint-Germes⁴

[Résumé] L'article propose une réflexion sur une dimension méthodologique peu étudiée dans la recherche francophone sur les discriminations ethnoraciales : celle du (dés)appariement « racial » entre chercheur·e·s et enquêté·e·s. Il revient sur une expérience d'enquête par entretiens auprès d'étudiant·e·s universitaires racisé·e·s, dont l'objet était de comprendre les processus et les conditions conduisant à « dire » ou « taire » les expériences de discrimination. En faisant dialoguer les littératures anglophones et francophones, l'article cherche ainsi à comprendre si les stratégies argumentatives mobilisées par les répondant·e·s sur leurs ressentis de discrimination ont pu subir l'influence de différents aspects méthodologiques de l'enquête : la stratégie de recrutement, la façon dont l'entretien a été proposé, la construction de la relation d'enquête à partir des différences et similitudes de statut, et une situation d'entretien où se confrontent chercheur·e·s « blanc·he·s » et enquêté·e·s racisé·e·s.

Mots-clés : discriminations ethnoraciales, racisme, rapports sociaux de « race », entretien, relation d'enquête.

"Telling" ethno-racial discrimination to "white" researchers. Reflections from an interview-based survey with racialized young people

[Abstract] The article offers a reflection on an under-explored methodological issue representing a gap in French-speaking research on ethno-racial discrimination: that of the « racial » (mis)match between researchers and respondents. The reflection is based on a research project using interviews to understand the processes and conditions leading respondents to voice or not (speaking or silencing) the ethno-racial discriminations they experience in everyday life. Discussing the main outcomes of English- and French-speaking literatures on the topic, the article investigates whether the respondents' argumentative strategies may have been influenced by some methodological aspects of the research such as: the recruitment strategy, the way the topic of the research was introduced, the researcher-respondent relationship within the interview. Combining a plurality of differences and similarities of status (gender, class, age, nationality...), this latter articulates a dialogue between « white » researchers and racialized respondents: to this extent, it raises methodological and ethical issues that, if taken seriously, can prove instructive.

Keywords: ethnic and racial discrimination, racism, race as a social construct, interview research method, race of interviewer effect.

¹ École française de Rome, ERMES/URMIS-Université Côte d'Azur, Italie/France.

² URMIS-Université Côte d'Azur, France.

³ LAPCOS-Université Côte d'Azur, France.

⁴ GREDEG-Université Côte d'Azur, France.

Introduction

Les enquêtes scientifiques et les statistiques judiciaires prouvent que seule une minorité de celles et ceux qui font l'expérience des discriminations ethnoraciales les (d) énoncent. La difficulté à « dire » les discriminations viendrait du caractère structurel du racisme en tant que système de domination vécu de manière quotidienne et banale (Essed, 1991) par les personnes racisées⁵. Ce dévoilement de l'invisible (Lamont et al., 2016) serait d'autant plus difficile en France, car la dénonciation des discriminations y est perçue comme une menace à l'unité du corps national républicain (Fassin, Fassin, 2006). La recherche française se focalisant sur la discrimination comme expérience (Doytcheva, 2015; Dubet, Cousin, Mace, 2013; Eckert, Primon, 2011) ou épreuve (Talpin et al., 2021) offre des outils pour comprendre ce qui conduit les personnes racisées à réagir, s'opposer, s'engager ou à composer avec les discriminations. Cependant, les processus qui conduisent ces mêmes personnes à taire leur expérience, plutôt qu'à la dire et à l'interpréter par le prisme de la discrimination, demeurent peu étudiés. Plus encore, les travaux peinent à questionner la manière dont le dispositif de l'enquête et la relation enquêteur·e-enquêté·e influencent la perception, l'énonciation et la mise en récit des expériences discriminatoires de la part des personnes racisées.

L'étude des discriminations soulève de nombreux questionnements méthodologiques, allant de l'établissement d'une définition opérationnelle de celles-ci (Bereni, Chappe, 2011) à la délimitation des populations potentiellement concernées (Primon, Simon, 2018), en passant par la production et l'exploitation de statistiques ethnoraciales (Simon, 2013). Le positionnement social réciproque d'enquêteur rice s et enquêté·e·s – en termes de « race », classe, genre, âge – en fait certainement partie. Au sein des sciences sociales françaises, la réflexion méthodologique sur les relations d'enquête s'est généralement focalisée sur les rapports de classe (Bizeul, 2010 ; Mauger, 1991) et de genre (Monjaret, Pugeault, 2014). Celle portant sur les rapports d'enquête en termes de « race » et de relations ethnoraciales est en grande partie cantonnée aux enquêtes ethnographiques. Elle concerne, dans la plupart de cas, des chercheur·e·s racisé·e·s (Boukir, 2016; Quashie, 2017), en tant que déclinaison du questionnement classique autour des terrains et populations (trop) proches (Diawara, 1985; Ouattara, 2004); les retours réflexifs venant d'ethnographes « blanc·he·s » se rapportant à des enquêté·e·s « non blanc·he·s » sont plus rares (Lasserre, 2020)6. En revanche, la question est largement ignorée dans les enquêtes par entretiens – y compris lorsqu'elles portent sur des sujets ethnoraciaux (Doytcheva, 2015; Dubet, Cousin, Mace, 2013; Poiret, 2011; Talpin et al. 2021).

⁵ C'est-à-dire des personnes qui, au sein du système de domination raciste traversant la société, subissent une assignation minoritaire et stigmatisante – que nous appelons racisation au sens de Colette Guillaumin (Guillaumin, 1972) à partir de traits physiques, patronymiques, vestimentaires. Le terme « race » sera employé entre guillemets dans le texte, pour indiquer, non une donnée biologique, ni une appartenance inscrite de manière stable ou assignée, mais un rapport social inégal, constamment agi, reproduit et renégocié par les acteurs sociaux (voir entre autres : Mazouz, 2021). ⁶ Sur cette question, voir notamment l'article de Blassel *et al.* dans ce numéro.

L'objectif de cet article est d'ouvrir des pistes de réflexion sur cet enjeu mal éclairé. Il le fait à partir d'une recherche exploratoire par entretiens semi-directifs conduits par des chercheur·e·s « blanc·he·s » auprès d'étudiant·e·s universitaires racisé·e·s (voir encadré). Ainsi, l'article ne se penche pas sur les résultats de l'enquête, qui, au moment où elle se déroule, n'est pas orientée vers une réflexion méthodologique autour des effets du dispositif d'enquête. À partir d'un retour réflexif, nous proposons ici des éléments de discussion de nos propres questionnements et pratiques au moment de l'enquête, ainsi qu'une analyse des échanges entretenus au sein de l'équipe de recherche ; nous revenons également sur le *verbatim* des enquêté·e·s, dont nous proposons ici quelques extraits, pour appuyer notre propos.

La réflexion se structure ainsi en deux parties, autour des deux étapes de la relation d'enquête qui ont tout particulièrement retenu notre attention. La première s'intéresse à l'incidence des stratégies et des pratiques d'échantillonnage et de prise de contact avec les enquêté-e-s, dans leurs articulations respectives avec les processus d'assignation racisante; mais aussi leurs implications éthiques, ainsi que leurs retombées sur la parole recueillie des enquêté-e-s. La deuxième partie s'attache à l'analyse de la situation d'entretien en face-à-face, ainsi qu'à ses effets potentiels sur le discours des enquêté-e-s du fait de se trouver face à un interlocuteur non racisé.

L'enquête

Le projet GEDIS, soutenu par l'IDEX Jedi de l'Université Côte d'Azur, a pour objectif d'explorer les processus et les conditions par lesquels une expérience de discrimination est vécue, perçue, « dite » et mise en récit, ou pas. Il a été conçu à partir d'un cadre théorique interdisciplinaire, au croisement de la sociologie et de la psychologie sociale, et d'un dispositif méthodologique mixte, combinant analyse quantitative par questionnaires, et analyse qualitative par entretiens semi-directifs. L'article revient uniquement sur le volet qualitatif du projet. La conduite des entretiens a été réalisée par deux sociologues, un enseignant-chercheur titulaire homme et une chercheure contractuelle femme, blanc·he·s, tous les deux aux noms et accents à consonance italienne. Elle a eu lieu entre fin 2019 et début 2020. L'échantillon est composé d'étudiant·e·s universitaires, aux vécus divers, mais partageant des marqueurs pouvant les conduire à faire l'objet d'une assignation racisante (voir aussi *infra*). Il est constitué de 17 femmes et 8 hommes (N=25), dont neuf sont né∙e∙s d'au moins un parent étranger immigré en France ; douze sont des primoarrivants déclarant pour la plupart vouloir quitter la France à la fin de leurs études ; sept sont des Français d'outre-mer venu·e·s en métropole pour leurs études, ou sont né·e·s d'au moins un parent ultramarin ; une est née dans un pays asiatique et a été adoptée depuis son plus jeune âge. Le guide d'entretien aborde quant à lui trois thèmes principaux : la socialisation familiale et la trajectoire scolaire ; la sphère du travail, le temps libre et les espaces de socialité et d'engagement, le rapport aux institutions (administrations publiques, police, justice) ; l'expérience de la discrimination et ses conséquences. En particulier, le terme « discrimination » n'était introduit que dans la dernière partie de l'entretien, si l'enquêté∙e ne l'avait pas spontanément fait.

1. Sélectionner et approcher des enquêté-e-s « racisé-e-s »

Dans les études qualitatives sur les discriminations, le plus souvent, les enquêté-e-s ne sont pas mis-e-s au courant des critères qui ont conduit à leur sélection, ni de la thématique de la recherche. Généralement, les participant-e-s sont approché-e-s dans un cadre jugé plus neutre, comme celui d'une enquête s'adressant à des habitant-e-s portant sur le rapport à leur quartier (Talpin *et al.*, 2021). Deux raisons sont principalement évoquées pour justifier cette stratégie : en premier lieu, elle permet d'observer si le sujet est spontanément introduit par l'enquêté-e, et à quel moment de l'enquête, et donc d'en apprécier la saillance ; en deuxième lieu, elle évite l'écueil d'une certaine surreprésentation des personnes engagées ou mobilisées (*Ibid.*), suffisamment sensibilisées à la question pour pouvoir soutenir un positionnement de « victime de discrimination ».

Au sein du collectif du projet GEDIS, la construction de l'échantillon et la façon d'atteindre les enquêté·e·s ont fait l'objet de plusieurs débats. Deux craintes principales se sont opposées : d'une part, celle de s'entretenir uniquement avec des personnes « conscientisées » (Poiret, 2010) et donc capables de « dire » les discriminations ; d'autre part, de contribuer à l'évitement du sujet, et de produire un corpus peu significatif sur l'élaboration du vécu de la discrimination. La possibilité de lancer des appels par le biais d'associations et syndicats étudiants ou d'associations antiracistes a été discutée et testée : nous leur avons présenté le projet comme portant sur « l'expérience de discrimination » de jeunes adultes qui se seraient rapproché·e·s de l'organisation pour la dénoncer. Cette démarche n'a toutefois pas apporté de participant·e·s volontaires. Seul Safouane⁷, étudiant en master né en France de parents algériens, s'est rapproché des chercheur·e·s à l'issue d'un appel diffusé au sein d'un groupe informel d'étudiant·e·s. L'appel évoquait la réalisation d'une étude sur « les inégalités ethnoraciales », ce qui a interpellé Safouane, comme il l'évoque lui-même :

Ça m'a parlé. [...] ça me parle. J'ai toujours senti, enfin pas toujours mais c'est souvent depuis petit, d'avoir subi de la discrimination [...] Je crois que j'ai connu le racisme... le racisme, je ne sais pas si c'est du racisme ou de la discrimination mais... oui, depuis tout jeune.

Deux autres personnes seront invitées à se manifester auprès de l'équipe par d'autres participant·e·s ayant estimé qu'elles auraient « des choses à dire » sur le sujet. Une telle stratégie d'échantillonnage comporte bien entendu des risques. Être sollicité·e en tant que personne ayant subi des discriminations, ayant eu l'occasion de le dire (ici, à des ami·e·s), et être invité·e à en parler devant des chercheur·e·s, peut en effet conduire à un malentendu sur la nature de l'entretien qui peut être interprété comme une occasion de dénonciation publique ou médiatique. Attente qui sera inévitablement frustrée et qui conduira une enquêtée à vivre avec un certain agacement les questions, au fur et à mesure que celles-ci s'éloignent de l'événement reporté pour revenir sur sa propre trajectoire familiale et scolaire.

⁷ Les prénoms ont été changés afin de protéger l'anonymat des enquêté∙e∙s.

Le fait de se présenter d'emblée comme victimes de discrimination peut conduire à surestimer les attentes des chercheur·e·s à cet égard et ainsi participer à insinuer un doute quant au caractère suffisamment objectivable et « grave » des expériences qu'ils ou elles ont vécues. Cela est illustré dans l'extrait qui suit, tiré de l'entretien avec Hajar, étudiante en master de sciences sociales, née en France métropolitaine de parents maghrébins et venant d'un milieu populaire. Hajar y explique sa participation à la suite de l'invitation d'une autre enquêtée, Alina, elle-même née en France métropolitaine d'une mère ultramarine et d'un père africain :

Elle [Alina] m'a expliqué un peu que c'était pour, si j'ai bien compris, les enfants d'immigrés par rapport au racisme qu'ils auraient subi [...] parce que moi, oui j'ai eu déjà affaire à des situations de ce genre. [...] Et oui, je me suis dit que ça pourrait... Mais après j'ai pas non plus d'expériences extraordinaires ou du type voilà... hein ! [...] je me suis dit que ça pouvait correspondre à ce que vous recherchiez... enfin j'espère.

Toutefois, la majorité des enquêté-e-s furent sélectionné-e-s sur la base de marqueurs extérieurs (physiques, vestimentaires, patronymiques) par les chercheur·e·s, puis approché·e·s avec la proposition de participer à une étude portant sur le rapport de la population étudiante aux valeurs, et notamment à celles de « justice, égalité et méritocratie ». Aussi, aux yeux des enquêté·e·s, les critères justifiant la prise de contact ont été avant tout ceux de l'âge et, de manière secondaire, de statut d'étudiant∙e∙s à l'université. Il a été explicité à certain∙e∙s que leur statut d'étranger·ère ou d'ultramarin∙e avait été également pris en compte dans le but de diversifier l'échantillon. Cependant, le ciblage des personnes enquêtées a impliqué une identification préalable par les enquêteur·rice·s d'étudiant·e·s potentiellement victimes de discriminations ethnoraciales. Cela s'est fait par un repérage via l'observation et l'interconnaissance en milieu universitaire. Un certain nombre de marqueurs physiques ont été retenus, comme la couleur de peau, le type de cheveux, les traits du visage, etc., éventuellement articulés avec des marqueurs vestimentaires comme le voile ou autres couvre-chefs. Lorsque ces informations étaient connues, leur nom patronymique, leur nationalité ou leur origine nationale ont été également prises en compte.

Si cette démarche permet d'évacuer un certain nombre de risques, la sélection opérée soulève également des questions. L'assignation sur des critères objectivables – c'est-à-dire objectivés par les chercheur·e·s – peut ne pas correspondre à l'auto-identification des enquêté·e·s ni à la lecture qu'ils et elles font de leurs expériences de stigmatisation ou discrimination. Certain·e·s enquêté·e·s vont par exemple adopter un prisme de classe ou de genre et refuser toute pertinence du prisme ethnoracial dans l'interprétation de leur vécu discriminatoire. Inversement, certains traits entraînant une assignation vécue comme stigmatisante par certains enquêté·e·s potentiel·le·s, comme l'accent, ont été classés comme non pertinents par les enquêteur·rice·s, lorsqu'ils n'étaient pas accompagnés d'autres marqueurs physiques. Par ailleurs, même la perception de marqueurs retenus, comme la couleur de peau, peut ne pas être la même chez les chercheur·e·s et chez les enquêté·e·s. La littérature sur le colorisme et la

perception de la couleur de peau suggère en effet que celle-ci est influencée par le positionnement « racial » des individus. Des travaux en langue anglaise relèvent que dans la recherche en sciences sociales, les données sur la couleur de peau sont souvent peu ou mal collectées, et qu'elles le sont de manière différente suivant le positionnement « racial » de l'enquêteur·rice. Les enquêteurs·rice·s blanc·he·s auraient tendance à classer la peau des enquêté·e·s comme plus foncée par rapport à des enquêteur·rice·s noir·e·s, y compris lorsque des outils de mesure, comme des palettes de couleurs, sont adoptés (Campbell *et al.*, 2020 ; Cernat, Sakshaug, Castillo, 2019 ; Hannon, Defina, 2014). Si ces enseignements sont globalement difficiles à transférer dans le contexte français (où un tel classement n'est pas envisageable, au moins de manière explicite), ils peuvent néanmoins constituer une invitation pertinente à réfléchir de manière plus détaillée, critique et réflexive aux stratégies de construction des échantillons et à la perception que les enquêteur·e·s ont des enquêté·e·s.

Mais la démarche sélective ouvre aussi des questionnements éthiques et déontologiques, à partir du moment où elle reproduit l'assignation racisante dont font l'objet les personnes concernées. Communiquer ouvertement ce ciblage pourrait donc constituer une violence pour les enquêté·e·s qui y verraient un énième renvoi aux origines, inopiné et indésiré, venant, de surcroît, de la part de personnes non racisées. Pour certain·e·s, au-delà du caractère potentiellement vexatoire de l'opération, l'explicitation du ciblage aurait probablement compromis toute possibilité de participation.

L'entretien avec Naima, née en France de parents nord-africains et diplômée de master, est particulièrement évocateur à cet égard. En effet, tout au long de l'entretien, non seulement Naima n'a pas évoqué spontanément des épisodes stigmatisants ou discriminatoires en fonction de ses origines réelles ou présumées, mais elle n'a pas non plus fait référence au fait d'être née de parents étrangers. Elle ne le dira qu'à la suite d'une relance explicite, qui lui donnera l'opportunité d'exprimer son agacement par rapport à la fréquence dont elle est renvoyée à ses origines ou questionnée sur celles-ci, alors que pour elle il s'agit d'un fait « intime ». Ainsi, si d'un point de vue strictement scientifique, concernant la variété et la pertinence des données récoltées, cet entretien a été sans aucun doute très fructueux, la situation d'entretien a été particulièrement inconfortable pour la chercheuse. Ne pas communiquer les critères qui fondent leur sélection épargne aux enquêté·e·s de (re)faire l'expérience de l'assignation racisante, mais reproduit aussi le « privilège blanc » d'assigner sans être assigné·e·s et sans se soucier de savoir si l'assignation est consentie, ou si elle correspond à une auto-identification.

D'un point de vue épistémologique, et malgré sa possible pertinence dans une enquête sur les discriminations, cette hétérodésignation ne permet *in fine* aucune appropriation de l'outil scientifique de la part des personnes enquêtées. Par ailleurs, elle peut paradoxalement contribuer à l'invisibilisation des rapports de « race » et des discriminations ethnoraciales. En cela, le positionnement social des chercheur·e·s revêt à nouveau toute son importance : il n'est sans doute pas un hasard si les rares expériences

d'enquête explicitant le sujet du racisme et des discriminations ethnoraciales sont conduites par des chercheur·e·s racisé·e·s (Trawalé, 2021)⁸.

2. Les chercheur·e·s en situation d'entretien : des « blanc·he·s » pas comme les autres ?

Dans les sciences sociales anglophones, l'appartenance « raciale » de l'enquêteur·rice a été étudiée comme un effet spécifique et mesurable (Davis, 1997 ; Schaeffer, 1980), susceptible d'influencer les réponses des individus dans les enquêtes d'opinion par questionnaires non autoadministrés (Webster, 1996; Williams, 1964). Ce biais serait à prendre en compte notamment dans les enquêtes sur les opinions politiques (Anderson, Silver, Abramson, 1998a; Davis, Silver, 2003) et sur les rapports ethnoraciaux (Anderson, Silver, Abramson, 1998b). Selon cette littérature, les effets de la « race de l'enquêteur·rice9 » sur les réponses données ne sont pas univoques. Deux principaux effets opposés y sont détectés. D'une part, l'interaction entre un∙e enquêteur·rice et un∙e répondant∙e appartenant à deux groupes distincts peut conduire à des effets de déférence raciale (Ellison, McFarland, 2011) : les répondant es blanc he s auront tendance à donner des réponses plus ouvertes et progressistes à des enquêteur-rice-s noir-e-s (Hatchett, Schuman, 1975); alors que des répondant·e·s noir·e·s auront tendance à sous-déclarer les épisodes de racisme et discrimination face à des enquêteur·rice·s blanc·he·s (Krysan, Couper, 2003; Lowe, Lustig, Marrow, 2011). D'autre part, et à l'inverse, ce type d'interaction pourrait aussi donner lieu à un effet d'activation de stéréotypes (Krysan, Cooper, 2003) et de solidarité raciale (Ellison, McFarland, 2011), renforçant les réponses plus conservatrices des répondant·e·s blanc·he·s, et celles plus revendicatives des répondant·e·s noir·e·s.

Pour certains, l'ampleur de l'effet « race de l'enquêteur·rice » dans les enquêtes sur les rapports sociaux de « race » justifie, voire exige, la pratique de l'appariement « racial » entre enquêteur·rice et enquêté·e·s (Schaeffer, 1980).

D'autres nuancent ce constat en rappelant qu'il ne faudrait pas assumer que les opinions relayées par des enquêté·e·s racisé·e·s à des enquêteur·rice·s également racisé·e·s soient de ce fait plus « vraies » ou moins biaisées (Bobo, Fox, 2003). En effet, la relation de « race » rentre toujours en jeu dans la construction d'une certaine désirabilité sociale : face à un·e enquêteur·rice appartenant à la même minorité ethnoraciale, les enquêté·e·s peuvent craindre de passer pour des « vendu·e·s » ou des traîtres (Davis, 1997), et « radicaliser » leurs propos ; ou alors pour des « plaignard·e·s » incapables d'assumer leurs responsabilités individuelles (Garcia *et al.*, 2005).

⁸ Dans son travail sur les masculinités racisées, Damien Trawalé (2021) a fait le choix d'introduire lui-même des assignations raciales lors de la proposition et de la conduite des entretiens : s'il reconnaît le risque d'induire une identité non revendiquée par ailleurs et de reproduire des assignations au sein d'une démarche qui vise pourtant à les déconstruire, il considère que cela évite de ré-instituer en entretien les tabous relatifs à ce rapport de domination, « de tourner autour du pot de la "race", de ne pas mettre les pieds dans le plat ».

⁹ La traduction de l'expression même « *the race of interviewer* » n'est pas sans poser problème en français, compte tenu des traditions scientifiques distinctes en ce qui concerne l'usage du terme « race » en particulier.

Enfin, la relation de « race » est toujours imbriquée dans une série d'autres appartenances sociales (genre, statut social, niveau d'éducation, âge, etc.) Les travaux portant sur les enquêtes par questionnaires relèvent des niveaux de coopération plus élevés lorsque enquêteurs·rice·s et enquêté·e·s sont proches en termes de « race » et de classe sociale (Williams, 1964), mais aussi de genre et de niveau d'éducation (Durrant *et al.*, 2010 ; Vercruysssen, Wuyts, Loosvelt, 2017). Ces constats rejoignent les observations d'ethnographes racisé·e·s dont l'appartenance au « nous » est remise en question par les enquêté·e·s : des attributs renvoyant à des privilèges sociaux, telle la profession universitaire, peuvent en effet venir brouiller la désignation du/de la chercheur·e comme « Noir·e » ou comme « Noir·e authentique » (Da Costa, 2020 ; Trawaré, 2021), et conduire les enquêté·e·s à surjouer leur identité « raciale ».

Les études concernant l'impact de la « race » des enquêteur·rice·s sur la parole des enquêté·e·s sont plus rares (Bowman, 2007 ; Lowe, Lustig, Marrow, 2011). Lorsque l'enquêteur·rice est blanc·he, elles s'accordent sur le constat d'une sous-déclaration des discriminations de la part de répondant·e·s noir·e·s, et d'une sous-estimation de l'impact du racisme sur leur trajectoire, par rapport à ce qu'elles et ils affirment au sein de leur groupe minoritaire (Lowe, Lustig, Marrow, 2011 ; Stangor et al., 2002). Ces travaux, majoritairement anglophones, pointent que le langage et les stratégies discursives varient aussi. Les enquêté·e·s auraient tendance à formuler des réponses plus souvent ambiguës, voire contradictoires, moins claires et univoques par rapport à ce qu'ils et elles feraient avec un·e enquêteur·rice racisé·e (Davis, 1997 ; Lowe, Lustig, Marrow, 2011). Ils et elles auraient aussi recours à un ensemble de stratégies discursives – reporter les propos d'une personne tierce, appartenant à une autre minorité – dans le but de ne pas être tenu·e responsable des critiques à l'égard des majoritaires (Buttny, 2003). De tels écarts viendraient de la crainte d'être jugé·e·s négativement (Kaiser, Miller, 2001) et de la volonté d'éviter une situation interpersonnelle désagréable (Garcia et al., 2005).

Ces constats sont globalement confirmés par notre enquête. En effet, dans la plupart des entretiens de notre corpus, les épisodes de discriminations, stigmatisations ou microagressions sont nombreux, mais ils ne sont pas pour autant évoqués spontanément ou étiquetés de façon claire comme relevant du racisme ou de la discrimination. Aussi, les formulations sont parfois hésitantes, euphémisées ou contradictoires, du moins jusqu'au moment où le·la chercheur·e introduit la catégorie de « discrimination ».

Les enquêté-e-s qui laissent entendre avoir ressenti du racisme, ou un vécu discriminatoire, ont souvent tendance à nuancer leur propos dans les phrases qui suivent, en proposant par exemple un élément de justification ou de contexte. La façon de s'exprimer adoptée par Marc, étudiant en master et salarié, récemment arrivé de la Réunion, est particulièrement évocatrice de cette dynamique : comme un balancier, il alterne des expressions d'agacement pour des actes ou paroles vécues comme discriminatoires et des propos bienveillants à l'égard de leurs auteurs. Dans l'extrait qui suit, il décrit des échanges avec ses collègues de travail :

Du coup, une fois, deux fois, en rigolant, ça va, mais après, tout le temps, et puis les clichés sur : « Oui, les Antillais, de toute façon, on est lent, on parle

doucement... » [...] après sinon, il y avait une bonne ambiance dans l'équipe. On met le petit côté où... voilà, le petit cliché et tout, tous les préjugés et du coup... Bah sinon, ça oui, il y avait une bonne ambiance. [...] Après, c'est... comment dire ça, c'est pas méchant, mais... enfin, ça dépend [...] et même en disant « les Antillais », on sent une certaine réticence et tout puisque cash, un m'a dit : « Oui de toute façon, les gens qui viennent d'ailleurs et tout, vous arrivez en Métropole pour prendre le boulot » [...] après je peux pas leur en vouloir parce qu'ils connaissent pas, peut-être qu'ils ont pas voyagé...

Marc poursuit en racontant un autre épisode, cette fois-ci en milieu universitaire, qui se rajoute aux nombreux autres qu'il a déjà évoqués en relation avec le travail, le logement, ou la police. Dans ses propos, il oscille à nouveau entre des formulations qui laissent entendre que l'acte a un caractère grave et clairement discriminatoire à ses yeux, et des formulations euphémisées ou ironiques. Il rapporte alors le témoignage d'un autre étudiant racisé afin d'objectiver davantage son propos. À ce moment, la question lui est posée s'il considère ce qu'il a vécu comme une discrimination et, là, il répond sans hésitation : « Ah oui, carrément ! »

La difficulté à « dire » les discriminations semble en effet se traduire par une sous-déclaration, ainsi qu'une déclaration hésitante, euphémisée ou contradictoire. S'il est difficile de démontrer que cette difficulté est accrue par le fait de se trouver face à un·e enquêteur·e· blanc·he, il est important de relever que plusieurs enquêté·e·s ont admis adopter, dans leur quotidien, des façons différentes de parler de ces questions face à des interlocuteurs·rice·s majoritaires ou minoritaires. Ils et elles expriment une facilité à en parler entre personnes racisées, et certains affirment avoir arrêté de le faire avec des personnes non racisées.

Parler à des personnes qui ne sont pas concernées signifie ainsi s'exposer à des discours de discrédit, voire à un soupçon de « paranoïa » : « tu délires », « tu déconnes », « il n'est pas raciste », « elle n'a pas fait exprès », « tu vois le mal partout » sont des exemples de réactions reportées par des enquêté·e·s. Les stratégies d'évitement ou d'euphémisation, que les jeunes interviewé·e·s ont élaborées dans leurs échanges ordinaires avec leurs interlocuteurs « blancs », semblent donc se reproduire en contexte d'entretien, face à un·e enquêteur·rice blanc·he, ou à tout le moins dans les premières phases de l'entretien.

En effet, si la crainte d'être « taxé-e·s de paranos » est une des principales difficultés à dire les discriminations, la situation d'enquête peut être l'occasion d'obtenir une validation ou, à tout le moins, une vérification partielle de ses propos face à une personne « blanche ». La position du de la chercheur e comme externe au groupe, mais aussi comme expert·e doté·e d'un savoir et d'une méthodologie professionnelle spécifiques, le·la transforme en miroir et agent potentiel de légitimation.

Il en va ainsi de Safouane et d'Alina qui, alors qu'ils sont en train de se former aux sciences sociales, considèrent l'entretien comme une occasion rare d'écoute, mais aussi d'objectivation de leurs propres expériences en la matière :

On voit le mal partout. J'ai l'impression qu'on arrive à un moment, on ne sait plus si c'est vraiment de la discrimination, on est dans une paranoïa parce qu'on a l'impression d'être discriminé mais... et je pense aussi, c'est une des raisons pour lesquelles je suis venu, c'est... je... c'est des questions qu'on pose rarement et peut-être en parlant avec vous, je pourrais savoir ce qui tient plus de mon imagination et ce qui tient plus des faits. (Safouane)

Je dis pas qu'il n'y a pas des gens qui voient du racisme partout. [...] Mais il y a quand même beaucoup, beaucoup, beaucoup de racisme, et quand on en parle, bah on passe pour des paranos. [...] Et par exemple là, j'en parle, je dis tout ce que je pense, et non, j'avais jamais fait ça. [...] Mais le fait d'en parler, de vraiment mettre des mots sur ça, ouais, ça fait du bien quand même. (Alina)

Au fil de ces échanges, comme l'affirment certains enquêté-e-s, les chercheur-e-s ne seraient donc pas « des blanc-he-s tout à fait comme les autres » : la situation d'entretien a le potentiel de permettre de libérer la parole, « comme si on en parlait entre nous » ou presque. L'usage du terme « blanc » apparaît à cet endroit significatif, comme dans l'extrait ci-dessous de l'entretien avec Safouane :

S : C'est vrai que je côtoie très peu de Blancs maintenant. Excusez-moi de parler si franchement, dire Blanc et tout, on se parle comme ça entre amis, entre potes. [...]

Enquêteur·rice : Vous avez l'impression que du coup c'est un terme qu'on ne peut utiliser que dans certains contextes ?

S: J'évite de parler de Blancs quand il y a des Blancs, enfin, c'est comme si vous aviez dit « les Noirs » ; je peux comprendre que ça blesse et surtout moi quand je dis « des Blancs », ou bien c'est neutre, mais en tout cas c'est jamais de manière élogieuse.

Dans la situation d'entretien, les frontières se déplacent et se renégocient ainsi en fonction d'autres appartenances sociales des locuteurs (genre, classe, âge, nationalité, etc.), ainsi que des stratégies communicatives adoptées des deux côtés (Palomares, Tersigni, 2001). Par exemple, le fait d'être face à des « blanc·he·s » – qui n'étaient pas pour autant des « Français de souche » mais des immigré·e·s, même si européen·ne·s – a permis à certain·e·s enquêté·e·s de solliciter des rapprochements, des complicités ou des comparaisons. Dans plus d'un cas, le fait de pouvoir retourner la question – comme l'a fait par exemple Nadia, Tunisienne en deuxième année de master (« Et est-ce que vous, vous avez eu... donc, vous venez d'Italie, vous avez vécu de la discrimination ou pas vous, du coup ? Peut-être voilà, le fait d'être blanche, on vous a pas remarquée, parce que à part votre accent... ») – a contribué à instaurer un climat de confiance et à relancer la dynamique de l'entretien. Les réponses de Nadia, par exemple, se font par la suite plus longues, détaillées, détendues. Dans d'autres entretiens, ces pratiques de mise à distance entre l'enquêteur·rice et le cadre national de l'enquête ont parfois permis aux enquêté-e-s d'être plus explicites sur les spécificités actuelles et historiques du contexte français, notamment en ce qui concerne les personnes assignées « arabes » et « musulmanes ». S'il est possible en conséquence de présumer que l'interface avec une personne « blanche » soit un frein à l'expression des discriminations, il est également nécessaire de prendre en compte d'autres appartenances et identités en jeu, dont le statut professionnel, l'origine, l'âge, le genre, qui participent tout autant de la définition de la situation d'entretien. Sans déterminisme, celle-ci reste aussi un espace de négociations, de stratégies et de bricolages dont l'issue n'est pas prévisible.

Conclusion

En nous basant sur une expérience d'enquête par entretiens, nous avons proposé dans cet article une réflexion sur un angle peu exploré de la recherche sur les discriminations ethnoraciales: les enjeux scientifiques et éthiques d'un dispositif qui met en relation des chercheur·e·s blanc·he·s et des enquêté·e·s racisé·e·s. Deux aspects en particulier ont retenu notre attention: la sélection des enquêté·e·s et la façon dont l'enquête leur a été proposée par les chercheur·e·s en amont de l'entretien, d'une part; la situation et la conduite de l'entretien, d'autre part. Dans les deux cas, nous avons réfléchi aux effets de ce rapport social spécifique sur la parole recueillie des enquêté·e·s, et notamment sur leur disposition à dire ou taire les discriminations. Au-delà, il s'agit de soulever les enjeux épistémologiques, mais aussi éthiques et déontologiques que pose une relation d'enquête (dés)appariée.

Construire un échantillon raisonné à partir d'une assignation venant des chercheur·e·s et non des enquêté·e·s apparaît en effet comme une démarche scientifiquement cohérente et efficace par rapport aux objectifs du projet. Néanmoins, en reproduisant le privilège majoritaire d'assigner sans être assigné (Guillaumin, 1972), elle soulève des questions d'éthique de la recherche, ainsi que creuse la distance avec les enquêté·e·s et, par là même, limite les possibilités d'appropriation de la recherche par ces dernier·ère·s. Se confronter à une personne appartenant au groupe majoritaire émerge comme un facteur de sous-déclaration des discriminations, bien que son poids par rapport à d'autres facteurs individuels et contextuels ne soit pas appréciable dans notre démarche seule. Être face à un e enquêteur rice « blanc he » active chez les enquêté·e·s une série de stratégies discursives d'évitement et d'euphémisation qu'ils et elles ont déjà élaborées dans leurs interactions les plus quotidiennes. Cependant, le statut professionnel de chercheur·e·s en sciences sociales semble fonctionner comme un élément distinctif et de légitimation, allant dans le sens de rendre le racisme davantage dicible à une personne non racisée. D'autres appartenances sociales des chercheur·e·s – comme le genre, l'âge ou la nationalité – peuvent infléchir leur statut de majoritaires et réduire ainsi la distance avec les enquêté·e·s. Afin de mettre à l'épreuve ces résultats, un deuxième panel d'entretiens avec les mêmes personnes, conduits le cas échéant par un•e enquêteur•rice racisé•e, pourrait permettre de revenir sur ces questions – mais aussi sur les ressentis des enquêté·e·s par rapport à leur participation au premier panel –, rendant ainsi possible d'affiner la compréhension du « (dés)appariement ethnoracial » aux différentes étapes de l'enquête.

Bibliographie

- Anderson B., Silver B., Abramson P. (1998a), « The effects of race of the interviewer on measures of electoral participation by blacks in SRC national election studies », *Public Opinion Quarterly*, vol. 52, n° 1, p. 58-83.
- Anderson B., Silver B., Abramson P. (1998b), « The Effects of the Race of Interviewer on Race-Related Attitudes of Black Respondents in SRC/CPS National Election Studies », *Public Opinion Quarterly*, vol. 52, n° 1, p. 289-324.
- Bereni L., Chappe V-A. (2011), « La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique », *Politix*, vol. 2, n° 94, p. 7-34.
- Bizeul D. (2010), « Sociologue, c'est-à-dire petit bourgeois », in J.-P. Payet, C. Rostaing, F. Giulani (dir.), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 177-192.
- Bobo L., Fox C. (2003), « Race, Racism, and Discrimination: Bridging Problems, Methods, and Theory in Social Psychological Research », *Social Psychology Quarterly*, vol. 66, p. 319-332.
- BOUKIR K. (2016), « "Les Maghrébins seront Maltais". L'ethnographe à la merci de ses "origines" », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 30. En ligne, consulté le 15 février 2022. URL: http://traces.revues.org/6457.
- Bowman L. (2007), « Conducting Qualitative Research on Race », *Adult Education Research Conference*, Working Paper. En ligne, consulté le 15 février 2022. URL : https://newprairiepress.org/aerc/2007/papers/11.
- Buttny R. (2003), « Multiple voices in talking race: Pakeha reported speech in the discursive construction of the racial other », in H. Van den Berg, M. Wetherell, H. Houtkoop-Steenstra (dir.), *Analyzing race talk: Multidisciplinary perspectives on the research interview*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 103-118.
- Campbell M. E., Keith V. M., Gonlin V., Carter-Sowell A. R. (2020), « Is a Picture Worth A Thousand Words? An Experiment Comparing Observer-Based Skin Tone Measures », *Race and Social Problems*, vol. 12, n° 3, p. 266-278.
- CERNAT A., SAKSHAUG J. W., CASTILLO J. (2019), « The Impact of Interviewer Effects on Skin Color Assessment in a Cross-National Context », International Journal of Public Opinion Research, vol. 31, n° 4, p. 779-793.
- DA COSTA M. (2020), « Être une anthropologue noire au Brésil et enquêter dans les villages quilombola de l'Amazonie : entre connivence raciale et différenciation sociale », *Cahiers de l'Urmis*, vol. 19. En ligne, consulté le 15 février 2022. URL : http://journals.openedition.org/urmis/2056.
- Davis D. W. (1997), « Nonrandom Measurement Error and Race of Interviewer Effects Among African Americans », *Public Opinion Quarterly*, vol. 61, n° 1, p. 183-207.

- DAVIS D. W., SILVER B. D. (2003), « Stereotype Threat and Race of Interviewer Effects in a Survey on Political Knowledge », *American Journal of Political Science*, vol. 47, n° 1, p. 33-45.
- DIAWARA M. (1985), « Les recherches en histoire orale par un autochtone, ou l'inconvénient d'être du cru », *Cahier d'Études africaines*, vol. 25, n° 97, p. 5-19.
- Doytcheva M. (2015), Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail, Bruxelles, Peter Lang.
- Dubet F., Cousin O., Mace E. (2013), *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil.
- Durrant G. B., Groves R. M., Staetsky L., Steele L. F. (2010), « Effects of interviewer attitudes and behaviors on refusal in household surveys », *Public Opinion Quarterly*, vol. 74, n° 1, p. 1-36.
- Eckert H., Primon J.-P. (2011), *L'expérience de la discrimination. Les jeunes et l'accès à l'emploi*, Paris. L'Harmattan.
- Ellison C. G., McFarland M. J. (2011), « Measuring Religiousness Among Older African Americans: Exploring Race-of-Interviewer Effects », *Review of Religious Research*, vol. 53, n° 1, p. 65-84.
- ESSED Ph. (1991), Understanding Everyday Racism. An Interdisciplinary Theory, Londres, Sage.
- Fassin D., Fassin E. (dir.) (2006), *De la question raciale à la question sociale ?*, Paris, La Découverte.
- Garcia D. M., Reser A. H., Amo R. B., Redersdoff S., Branscombe N. R. (2005), « Perceivers' Responses to In-Group and Out-Group Members Who Blame a Negative Outcome on Discrimination », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 31, n° 6, p. 769-780.
- Guillaumin C. (1972), l'idéologie raciste. genèse et langage actuel, Paris, Gallimard.
- Hannon L., Defina R. (2014), « Just Skin Deep? The Impact of Interviewer Race on the Assessment of African American Respondent Skin Tone », *Race and Social Problems*, vol. 6, n° 4, p. 356-364.
- HATCHETT S., SCHUMAN H. (1975), « White Respondents and Race-of-Interviewer Effects », *Public Opinion Quarterly*, vol. 39, n° 4, p. 523-527.
- Kaiser C., Miller C. (2001), « Stop Complaining! The Social Costs of Making Attributions to Discrimination », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 27, n° 2, p. 254-263.
- Krysan M., Couper M. P. (2003), « Race in the Live and the Virtual Interview: Racial Deference, Social Desirability, and Activation Effects in Attitude Surveys », *Social Psychology Quarterly*, vol. 66, n° 4, p. 364-383.

- LAMONT M., MORAES SILVA G., WELBURN J. S., GUETZKOW J., MIZRACHI N., HERZOG H., REIS E. (2016), Getting Respect. Responding to Stigma and discrimination in the United States, Brazil and Israel, Princeton/Oxford, Princeton University Press.
- Lasserre M. (2020), « Asymétries intersectionnelles dans le processus d'enquête. Réflexions sur la place d'une anthropologue française auprès de Sénégalaises transmigrantes dans la Médina de Casablanca (Maroc) », Cahiers de l'Urmis, vol. 19. En ligne, consulté le 15 février 2022. URL : http://journals.openedition.org/urmis/2022.
- Lowe S. R., Lustig K., Marrow H. B. (2011), « African American Women's Reports of Racism during Hurricane Katrina: Variation by Interviewer Race », *The New School Psychology Bulletin*, vol. 8, n° 2, p. 46-57.
- Mauger G. (1991), « Enquêter en milieu populaire », Genèses, vol. 6, p. 125-143.
- Mazouz S. (2021), Race, Paris, Anamosa.
- Monjaret A., Pugeault C. (dir.) (2014), Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques, Lyon, ENS éditions.
- Ouattara F. (2004), « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie "chez soi" », *Cahiers d'études africaines*, vol. 3, n° 175, p. 1-19.
- Palomares E., Tersigni S. (2001), « Les rapports de place dans l'enquête : les ressources du malentendu », *Langage et Société*, n° 97, p. 5-26.
- Poiret Ch. (2010), « Pour une approche processuelle des discriminations : entendre la parole minoritaire », *Regards sociologiques*, vol. 39, p. 5-20.
- Poiret Ch. (2011), « Les processus d'ethnicisation et de raci(ali)sation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" », Revue européenne des migrations internationales, vol. 27, n° 1, p. 107-127.
- Primon J.-L., Simon P. (2018), « Mesurer le racisme ? L'apport des enquêtes quantitatives à la sociologie du racisme », *Sociologie et sociétés*, vol. 50, n° 2, p. 175-202.
- Quashie H. (2017), « Les "origines" présumées du chercheur. Ethnicisation et racialisation de la relation d'enquête dans des contextes migratoires vers le "Sud" (Sénégal) », Revue européenne des migrations internationales, vol. 33, n° 2-3, p. 229-254.
- Schaeffer N. C. (1980), « Evaluating Race-of-Interviewer Effects in a National Survey », Sociological Methods & Research, vol. 8, n° 4, p. 400-419.
- Simon P. (2013), « La question des statistiques ethniques en France », in M. Poinsot (dir.), *Migrations et mutations de la société française. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 297-306.
- STANGOR C., SWIM J. K., VAN ALLEN K. L., SECHRIST G. B. (2002), « Reporting Discrimination in Public and Private Contexts », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 82, n° 1, p. 69-74.

- Talpin J., Balazard H., Carrel M., Belgacem S. H., Kaya S., Purenne A., Roux G. (2021), *L'épreuve de la discrimination*. Enquête dans les quartiers populaires, Paris, PUF.
- Trawalé D. (2021), S'entretenir sur les subjectivations et discriminations raciales : un défi méthodologique, épistémologique et politique, intervention au sein du séminaire : « Pratiques d'enquête sur les rapports sociaux de race, en France hexagonale et ultramarine », jeudi 7 janvier 2021.
- Vercruyssen A., Wuyts C., Loosvelt G. (2017), « The effect of sociodemographic (mis)match between interviewers and respondents on unit and item nonresponse in Belgium », *Social Science Research*, vol. 67, p. 229-238.
- Webster C. (1996), « Hispanic and Anglo Interviewer and Respondent Ethnicity and Gender: The Impact on Survey Response Quality », *Journal of Marketing Research*, vol. 33, n° 1, p. 62-72.
- WILLIAMS J. A. (1964), « Interviewer-Respondent Interaction: A Study of Bias in the Information Interview », *Sociometry*, vol. 27, n° 3, p. 338-352.